

Avancer ensemble

Aller sur un chantier, livrer du matériel, se rendre au bureau ou à l'atelier, trouver une place de parking, aller faire le plein, s'acquitter de son stationnement, patienter dans les embouteillages, retourner chez son fournisseur récupérer la pièce manquante...

Les déplacements, que ce soit des salariés ou du chef d'entreprise, prennent une part de plus en plus importante de l'activité :

- Ce sont des frais qui ne cessent d'augmenter (stationnement, carburant, assurance, péage).
- C'est du temps où l'entreprise n'intervient pas pour ses clients.
- Ce sont enfin des rejets de polluants qui contribuent aux maladies pulmonaires et au dérèglement climatique.

Comment mieux gérer cet aspect là de l'activité ? Comment faire de la question des déplacements, et plus largement de la mobilité, une opportunité pour l'entreprise ?

De nombreuses solutions existent : il s'agit avant tout de les connaître et de les organiser.

En partenariat avec



PAROLES D'ARTISANS

Retrouvez en vidéo des témoignages d'artisans (taxi, plombier, fromager, électricien, boulanger...) qui ont fait le choix de déplacements éco-responsables.

crma-auvergnerhonealpes.fr

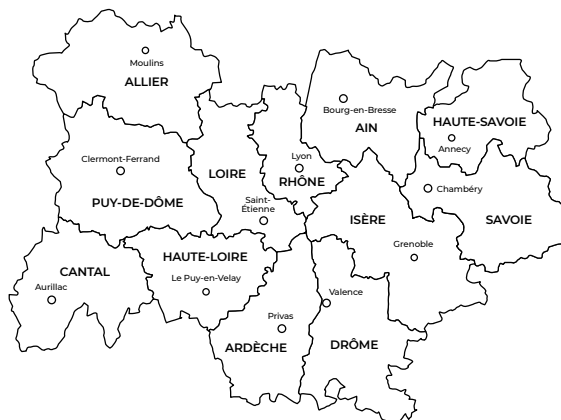
LA MOBILITÉ DURABLE, ON AGIT.

80 % DES BRUITS EN VILLE SONT LIÉS À LA CIRCULATION.

48 000 DÉCÈS/AN EN FRANCE SONT LIÉS À LA POLLUTION DE L'AIR.

78 % DES DIRIGEANTS ET 80 % DES SALARIÉS CONSIDÈRENT LA MOBILITÉ DURABLE COMME UN ENJEU MAJEUR*.

*source : 2^e baromètre de la mobilité durable, opinion way.



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
votre partenaire proximité expert
de tous vos projets

AIN
04 74 47 49 00
cma-ain.fr

ALLIER
04 70 46 20 20
cma-allier.fr

ARDÈCHE
04 75 07 54 00
cma-ardeche.fr

CANTAL
04 71 45 65 00
cma-cantal.fr

DRÔME
04 75 48 72 00
cma-drome.fr

ISÈRE
04 76 70 82 09
cma-isere.fr

LOIRE
04 77 92 38 00
cma-loire.fr

HAUTE-LOIRE
04 71 02 34 56
cma-hauteloire.fr

PUY-DE-DÔME
04 73 31 52 00
cma-puydedome.fr

RHÔNE
04 72 43 43 00
cma-lyon.fr

SAVOIE
04 79 69 94 00
cma-savoie.fr

HAUTE-SAVOIE
04 50 23 92 22
cma-74.fr

Spécial Mobilité



conception : STORIESTORE | graphisme : shifumi | photos : ©Adobe stock, Pierre Reynard



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Des déplacements optimisés, des économies à la clé.

Rentable et responsable

Augmentation du prix des carburants, de la pollution, du trafic et des Zones à Faibles Émissions...

Comment s'organiser pour faire de ces contraintes une opportunité ?

LA CMA VOUS AIDE.



Organiser les déplacements de l'entreprise permet de gagner facilement sur certains coûts, à tous les coups !

La mise en place d'un projet de management de la mobilité permet d'identifier et de mettre en œuvre des actions concrètes aux résultats immédiats. La première étape, c'est avant tout de savoir où en est l'entreprise sur le sujet. À partir de ce diagnostic, un plan d'actions est à construire avec les salariés de l'entreprise. Enfin, l'évaluation permet de mesurer les avancées, de se prendre au jeu et d'aller plus loin.

PRÉ-DIAGNOSTIC MOBILITÉ

Afin de le réaliser, il suffit de contacter votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Notre expert environnement vous informe, vous conseille et vous guide à chaque étape.

La marche à suivre

01 L'ÉTAT DES LIEUX

Pour chaque véhicule, il est nécessaire de tenir un carnet de bord qui compile le volume d'essence consommé, le nombre de kilomètres parcouru et les trajets (points de départ et d'arrivée). Chaque collaborateur peut également enrichir cet inventaire en indiquant d'où il vient lorsqu'il se rend à l'entreprise et par quels moyens.

02 L'ANALYSE

Cet état des lieux permet de détecter des contradictions de déplacements lors des phases d'installation de chantiers, d'organisation des tournées, de livraisons, d'approvisionnements... Il est possible d'identifier aussi des véhicules qui consomment plus que leur moyenne constructeur et de comprendre pourquoi (conduite, mauvais entretien...).

03 LE PLAN D' ACTIONS

Plusieurs leviers peuvent être actionnés :

- Le **suivi hebdomadaire de la consommation des véhicules**.
- Le développement d'un **plan de formation global à l'éco-conduite** afin d'apprendre les bons gestes.
- Le **changement de véhicule pour passer à des motorisations alternatives** (hybride, électrique, gaz, hydrogène) et bénéficier d'aides financières.
- La mise en place de **solutions de covoiturage** pour venir à l'entreprise ou se rendre sur un lieu professionnel.

04 LA PROGRESSION

De semaine en semaine, grâce à vos actions, vous pourrez comparer les situations (avant/après) et mesurer les gains financiers et écologiques. Vous pourrez aussi vous fixer de nouveaux objectifs, mettre en place de nouvelles actions : meilleur chauffeur de la semaine, prime éco-conduite... et en faire un élément d'image de votre entreprise.

Les frais et les coûts sur lesquels vous pouvez agir sont :

Les coûts directs

- Le volume de carburant consommé et à optimiser par une éco-conduite.
- Le choix entre achat ou location de véhicules.
- L'entretien du véhicule (une conduite plus souple, c'est moins d'usure).
- Le montant des primes d'assurances (à renégocier).
- Le prix de la carte grise à l'achat.

Les coûts indirects

- Les péages.
- La location de parking.
- Les contraventions.
- Les temps perdus en déplacements.
- Les frais de déplacements (nuitée, déjeuner...).
- La taxe sur les véhicules de société.

ZFE

Les grandes agglomérations ont adopté la mise en place des Zones à Faibles Émissions. Au 1^{er} janvier 2021, ces espaces accepteront uniquement les véhicules à faibles émissions (Crit'Air 1 et 2). Dès le 1^{er} janvier 2020, des premières restrictions seront mises en place.

Renseignez-vous pour savoir si vous travaillez ou traversez cette zone et anticipez en renouvelant tout ou partie de vos véhicules.